

FESTIVAL DES TRAGOS

Cavalaire sur Mer

COVID 19

Protocole d'ouverture

Théâtre de Verdure de Pardigon / Cavalaire

Date d'accueil sur site des salariés : lundi 15 juin 2020

Date de réouverture du site au public : samedi 4 juillet 2020

-

Objectifs

- Mise en place des mesures sanitaires en vigueur afin de protéger les salariés, les bénévoles, les Compagnies accueillies et les spectateurs.
- Communication rassurante, non anxiogène
- Organisation du parcours spectateurs : accueillir les spectateurs de la manière la plus fluide possible tout en respectant les recommandations de distanciation

Les mesures spécifiques de ce protocole sont conformes aux exigences des autorités sanitaires notamment les préconisations du Haut Conseil de la Santé publique (24 avril 2020). Ce travail s'inscrit dans le Protocole de reprise d'activité des salles de spectacles, se basant sur les documents publiés par le ministère de la culture.

Le site du festival des Tragos est majoritairement fréquenté par des vacanciers. Il est également fréquenté par l'équipe de direction, les régisseurs, les bénévoles et les compagnies accueillies.

La globalité du parcours du public est en extérieur.

Le présent protocole se divise en trois axes :

- Phase préparatoire à la réouverture
- Mesures pour informer le personnel, les bénévoles; les compagnies accueillies
- Mesures pour informer et protéger le public

1. Phase préparatoire à la réouverture

La réouverture du site au public a été validée par M. le Maire de Cavalaire, sous réserve du respect des mesures sanitaires recommandées par le Gouvernement, face à la crise de Covid-19.

Des groupes de réflexions ont été mis en place, incluant toute l'équipe organisatrice, les salariés, les bénévoles, afin de répondre de la manière la plus efficace aux mesures à appliquer, en tenant compte des spécificités du site et de l'organisation générale.

Six groupes de réflexions ont été mis en place :

- Accueil du public
- Accueil des compagnies/régie
- Intendance
- Réservations
- Publicité
- Gestion des Loges

Une mise en commun des réflexions des six groupes de travail a été faite le mercredi 10 juin afin d'alimenter ce présent protocole.

Une réunion générale avec équipe organisatrice, salariés et bénévoles aura lieu le mercredi 1er juillet, soit 3 jours avant l'ouverture au public, afin d'informer dans le détail toute personne pénétrant sur le site du protocole mis en place.

Enfin, lors de l'Ouverture du Festival, le samedi 4 juillet, où sera présenté le programme de la saison, une large place sera faite à l'explication de l'organisation exceptionnelle de cette édition 2020.

2. Mesures pour informer et protéger le personnel, les bénévoles, les Compagnies accueillies

Lieux concernés

- Extérieur : scène, gradins, régie, billetterie, WC public, jardin, parking Cie, espace poubelles
- Intérieur : logements/sanitaires (Cie et régisseurs), espaces repas (personnel, Cie et bénévoles), cuisine, Loges, locaux techniques.

Informers le personnel des consignes sanitaires

- Affichage des gestes barrières
- Communiqués de la Commission Hygiène et Sécurité

Mesures sanitaires

- Se laver les mains avant de rejoindre son poste de travail et plusieurs fois par jour
- Gel hydro alcoolique à disposition des salariés
- Mise en place de vitres plexiglass à la billetterie.
- Mise à disposition de masques pour tout le personnel en contact avec le public
- Réserver les accès des différents locaux techniques aux personnels concernés.
- Éviter la concentration du personnel (2 personnes max en régie, pas de partage de poste dans la mesure du possible, prendre les pauses en horaires décalés...)
- Mise à disposition de désinfectant (lingettes ou autre) pour nettoyer régulièrement le matériel partagé (ordinateur, téléphone, caisse, consoles...)
- Mise à disposition d'un double sac poubelle pour les EPI usagés
- Évacuer les déchets régulièrement
- Les portes seront laissées ouvertes pour éviter au maximum les manipulations (exceptées les portes coupes feu donnant accès aux locaux à *risques*, comme les locaux techniques et l'entrepôt décor)
- Mise en place de cartouches sur les portes des accès à tous les locaux ERT y compris les chambres; indiquant les mesures sanitaires à respecter et le nombre de personnes qui peuvent y accéder au même moment. (Ex: Cuisine/2 pers. Chambre/2pers. Bureau/4pers. Loges comédiens /10pers. etc...)

Cas spécifique de la billetterie

- Nettoyage quotidien des postes de travail, désinfecter après utilisation les outils de travail commun (ex : terminal de paiement bancaire)
- Limiter les paiements en espèces et chèques. Une coupelle sera mise à disposition pour le dépôt des espèces. Privilégier le paiement CB sans contact pour les montants de moins de 50€.
- Mise à disposition à proximité de la billetterie : gel hydro-alcoolique, lingettes nettoyantes jetables et gants jetables.

Cas spécifique des loges comédiens

- Nettoyage quotidien après chaque passage des ciees accueillies ou internes des tables de maquillage des miroirs et de l'évier. Désinfection pulvérisée des loges avant l'arrivée d'une autre Cie.
- Les éléments de maquillage, fards, pinceaux, éponges, postiches, bijoux, seront personnels et à charge de chaque comédien, ainsi que le costume.
- Tant que les loges ne sont pas nettoyées et vidées du spectacle précédent il n'y aura pas de croisement possible avec la prochaine Cie.

3. Mesures pour informer et protéger le public

Lieu concernés

- Extérieur : Jardin, billetterie, accès théâtre, gradins, WC public

Informers le public des consignes sanitaires

- Affichage physique des gestes barrières et des consignes sanitaires spécifiques au lieu, à l'entrée et aux endroits stratégiques
- Affichage numérique des consignes sanitaires. Onglet "préparer sa venue" sur le site internet: www.tragos.fr

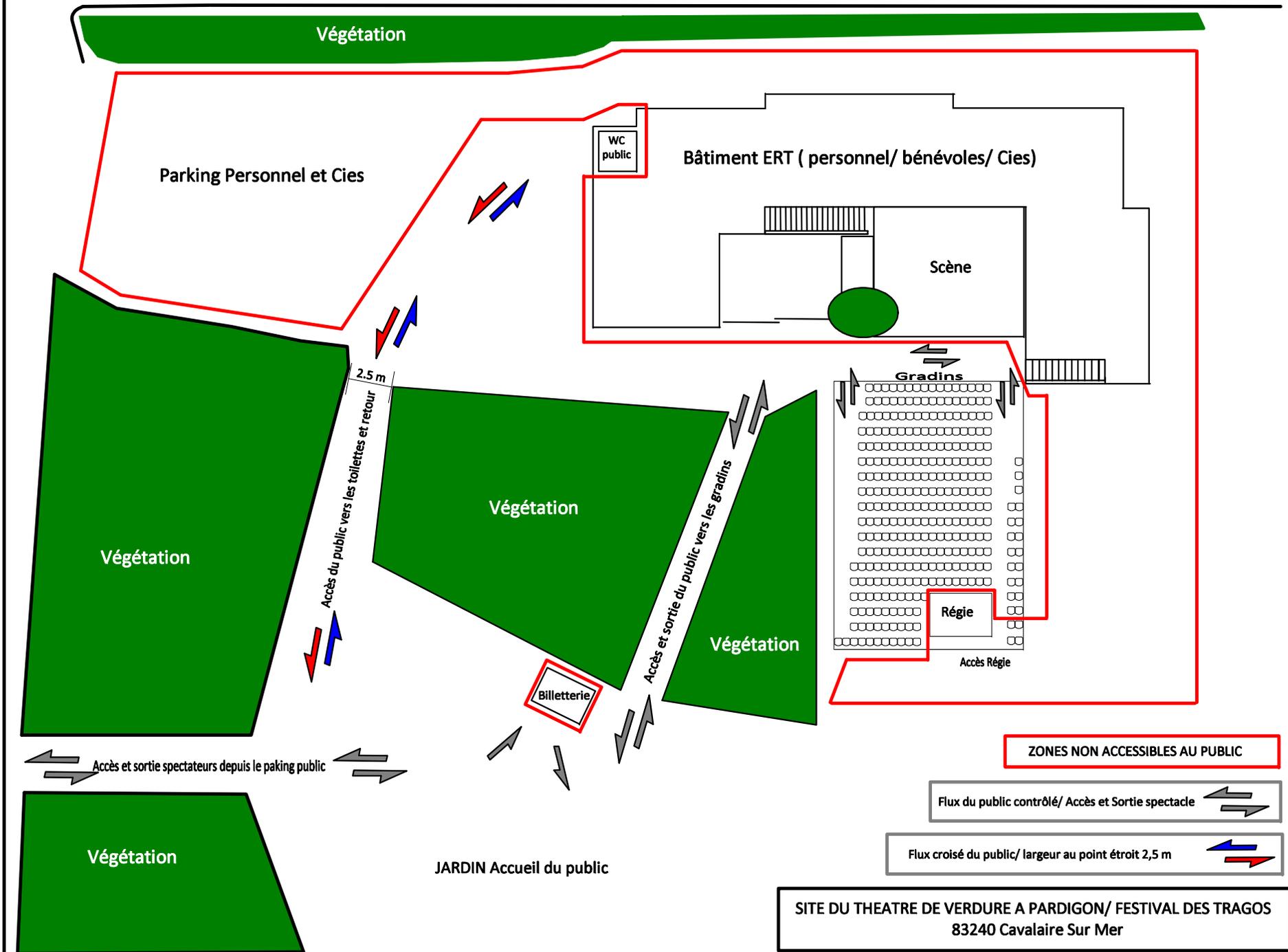
Mesures sanitaires

- Mise à disposition de gel hydro alcoolique à la billetterie, aux toilettes et aux endroits de passage ciblés
- Recommander le port du masque
- Nettoyer et désinfecter régulièrement les surfaces et les objets qui sont fréquemment touchés (si possible deux fois par jour, au minimum une fois par jour), par exemple les poignées de porte, interrupteurs, accoudoirs de chaise, tables, claviers, téléphones, télécommandes, interrupteurs, tables, bureaux, etc.
- Les toilettes seront désinfectées toutes les 4 heures
- Suppression jusqu'à nouvel ordre de la buvette dans le jardin.
- Minimiser les places dans le jardin, les réserver aux personnes âgées et PMR
- Suppression des documents papiers à destination du public (flyers, publicités, programmes ...)
- Mise en place d'un contrôle des billets par lecteur code-barres sans contact.
- Suppression de la distribution de coussins. Les spectateurs seront invités à apporter le leur.

Optimiser la gestion des flux et fluidifier la déambulation

- Mise en place d'un plan de circulation. (cf ; Annexe plan du site)
- Organisation des espaces selon la recommandation suivante.
 - Des marquages avec distance en vigueur seront disposés afin de guider le public vers la billetterie et vers l'accès au théâtre.
 - Placement des groupes de personnes vu en amont respectant les mesures de distanciation.
 - Définition d'une jauge en fonction des décisions gouvernementales et des arrêtés préfectoraux.

RD 559



SITE DU THEATRE DE VERDURE A PARDIGON/ FESTIVAL DES TRAGOS
83240 Cavalaire Sur Mer